



Je suis papa, quel sera mon droit de visite ?

Par **Dany83**, le **28/03/2016** à **19:06**

Bonjour à tous,

Je suis papa depuis un mois et demi, j'ai reconnu ma fille !

La maman ne souhaite pas que j'ai des droits et elle s'y oppose totalement.

Je me suis renseigné au près d'un avocat, et une fois le dossier rempli il doit saisir le juge des affaires familiale.

J'ai tenu informé la mère de mon envie d'être père et de pouvoir élevé ma fille, mais rien du tout je n'ai plus de nouvelles !!

Je vais donc faire appel a mon avocat pour lancé une procédure, savez vous ci ce genre de procédure et long ?

Quel seront mes droits pour les droits de visite, à partir de quel âge aurais-je le droit d'avoir ma fille une journée même quelque heures pour pouvoir faire les présentation avec ma famille ?